



L'Élan Commun réclame la vérité des chiffres sur les DGH

Un CSA-EA s'est tenu le 2 avril dernier sur les moyens de la rentrée. L'Élan Commun avait demandé à ce que deux collègues expert·es, venu·es des deux régions de Nouvelle-Aquitaine et Bourgogne-Franche-Comté (BFC) dont la DGH est en baisse et qui perdent des postes, puissent être présent·es.

Une méthode de calcul de la DGH mais qui met à mal plusieurs régions et cassent des dynamiques en cours

La DGER voulait par ce CSA-EA communiquer sur la DGH 2026 et rappeler son mode d'attribution de la DGH par région, à savoir : l'évolution des effectifs sur 3 ans et la moyenne "heures/ élève". Cependant dès le début, l'Élan Commun a rappelé qu'il contestait cette méthode parce qu'elle omet nombre de caractéristiques de notre système éducatif : implantation de petits LPA dans des territoires ruraux, poids du privé dans certains territoires, reprise de la dynamique de croissance des effectifs depuis 2 ans... C'est le cas en BFC et en Nouvelle-Aquitaine qui perdraient respectivement 6.5 et 4.3 postes.

Faillite du dialogue social dans de trop nombreuses régions

Alors que la "nouvelle" méthode de la DGER étaient censée permettre un nouveau dialogue en région puis nationalement, la présentation du tableau précisant les écarts de dotation en DGH entre 2025 et 2026, a fait apparaître soit une importante différence entre les chiffres annoncés en région et ceux du dit tableau (exemple BFC), soit une absence de dialogue social (plusieurs régions n'ont pas eu de CSAREA depuis septembre 2025, exemple de Nouvelle-Aquitaine). Le cas le plus flagrant étant celui de la Bourgogne-Franche-Comté dans laquelle le 13 mars (jour de grève) le SRFD annonçait encore 6.5 postes supprimés alors que la DGER n'indique que 2,7... Incompréhensible ! La DGER s'est engagée à se rapprocher des directions régionales concernées.

L'Élan commun a réclamé la tenue de CSA-REA en urgence dans les régions, la transmission des chiffres des effectifs et la reprise du dialogue social.

Programme national d'orientation et de découverte des métiers du vivant (PNOD)

Mesure de la loi LOSARGA, ce programme est constitué de 23 fiches-action à destination de différents partenaires (professionnel·les, parent·es d'élèves, services d'orientation, etc.). Tou·tes les partenaires insistent sur le travail à réaliser en synergie pour entrer dans cette dynamique du PNOD. L'Élan commun ne nie pas la pertinence de ce programme mais rappelle plusieurs points :

- la question des moyens pour la communication par exemple,
- l'accompagnement matériel et financier des agent·es des exploitations agricoles et ateliers technologiques qui sont appelé·es à jouer un rôle important dans l'accueil de publics,
- le renforcement et la légitimation du rôle de délégué·e départemental·e (mission, structure, type de délégation....).

L'Élan commun alerte sur les risques d'entrisme et d'atteinte à la neutralité de la part d'organisations professionnelles et d'entreprises.

Autres sujets

- Sur les CFAA-CFPPA et la négociation nationale sur le temps de travail avec le collège des employeur·euses : la DGER considère que les négociations ne sont pas suspendues. Elle souhaite que la méthode aille à son terme pour aboutir à la signature de l'accord.
- Sur les négociations interministérielles sur le statut des AESH, la DGER nous précise que le ministère est bien concerté dans cette négociation. Sur l'aménagement des épreuves des élèves, un rapport de l'inspection sur ce sujet sera remis en mai 2026 pour répondre à la problématique de la mise en œuvre de l'aménagement obligatoire dans la modalité d'évaluation en CCF.
- Sur les dotations AED, la DGER affirme qu'elle continuera à porter les besoins en dotation dans un souci de parité avec l'EN. Elle dit aussi ne pas oublier les besoins pour les services médico-sociaux.